



AVOCATS CONSEILS D'ENTREPRISES

Colloque annuel de l'ACE sur les baux commerciaux organisé par
Caroline de PUYSEGUR & Marine PARMENTIER, coprésidentes de la Commission
Droit Immobilier

Michèle BRAULT & Nicolas BOULLEZ, coprésidents de la Commission Procédure

***Au croisement des droits en matière de cession
(fonds, immeuble, bail) :***
***Des lois « PINEL » et « MACRON » à l'ordonnance relative au droit
des obligations et contrats***

Jeudi 1^{er} décembre 2016 de 14h30 à 18h30

Dans le grand auditorium de la Maison du Barreau de Paris - 2, rue de Harlay – 75001 Paris



4 heures validées pour les avocats au titre de la formation continue

Intervenants :

Professeur Joël MONEGER, Professeur Fabien KENDERIAN, Alain BETAILLE expert judiciaire,
Caroline de PUYSEGUR, Avocat à la cour, Nicolas BOULLEZ Avocat au Conseil et à la Cour de
Cassation, Thierry MONTERAN, Avocat à la cour, Aline DIVO, Avocat à la cour, Julien
PRIGENT, Avocat à la cour

PROGRAMME

1^{ère} Table ronde : Evaluer le fonds de commerce ou le bail cédé

Présentation des aspects techniques de la valorisation
Présentation des impacts juridiques de la méthode de valorisation
Aménagements contractuels possibles
Responsabilité du rédacteur d'acte

2^{nde} Table ronde : Négocier le contrat de cession

Présentation du cadre juridique applicable à la formation du contrat de cession et impact de la réforme du droit des contrats
Présentation des effets du contrat de cession

3^{ème} Table ronde : La cession et ses restrictions légales et contractuelles

Droit de préemption du locataire (nature du droit et domaine d'application)
Impact des procédures collectives sur le droit de préemption du locataire
Aménagement contractuel à l'exercice du droit de préemption
La garantie solidaire du cédant et du cessionnaire

Propos conclusifs et application de la loi PINEL dans le temps

Le colloque sera suivi d'un cocktail

NOTRE PARTENAIRE





AVOCATS CONSEILS D'ENTREPRISES

Association des Avocats Conseils d'Entreprises
5, rue Saint-Philippe du Roule – 75008 Paris
Tél. 01.47.66.30.07 – Fax 01.47.63.35.78
ace@avocats-conseils.org – www.avocats-conseils.org
N° d'Agrément Formation : 11.75.38899.75

BULLETIN D'INSCRIPTION

4 heures validées pour les avocats au titre de la formation continue

Je m'inscris à la formation :

Jeudi 1^{er} décembre 2016 de 14h30 à 18h30

- Sur le thème** *Au croisement des droits en matière de cession (fonds, immeuble, bail) :
Des lois « PINEL » et « MACRON » à l'ordonnance relative au droit des obligations
et contrats*

*Grand Amphithéâtre de la Maison du Barreau de Paris - 2, rue de Harlay - 75001 Paris,
suivi d'un cocktail.*

Prix de la formation :

- Membres ACE/AFJE/AAMTI : 90€ HT + 18 € TVA (20 %), soit à payer : 108 € TTC
- Autres : 110 HT + 22 € TVA (20 %), soit à payer : 132 € TTC
- Moins de 35 ans : 30 € + 6 € TVA (20 %), soit à payer : 36 € TTC

Nom..... Prénom.....

Nom du cabinet ou de l'entreprise.....

Adresse de facturation.....

Tél. Fax

Adresse mail

Règlement par chèque à l'ordre de l'ACE ou par virement

Coordonnées bancaires ACE

Banque : 30003 Agence : 03270 Numéro de compte : 00050394186 Clé : 71

Domiciliation : Agence Société Générale Paris Ternes

IBAN : FR76 3000 3032 7000 0503 9418 671 - BIC – ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Date

Signature